

CP n° 8 du 6 février 2014

**POUVOIR D'ACHAT
DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE :
NON À DE NOUVELLES BAISSSES**

La CFDT Fonctions publiques n'acceptera aucune mesure qui vienne accroître la baisse du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique déjà enregistrée depuis cinq ans.

Elle refuse une cinquième année de gel consécutif de la valeur du point

Elle refuse toute mesure qui pénaliserait les carrières, telle le blocage des avancements

À Metz, le Premier Ministre s'est engagé à redonner des perspectives aux personnels de la Fonction publique. Toute nouvelle atteinte au pouvoir d'achat serait un reniement de cet engagement.

Pour la CFDT Fonctions publiques, cela augurerait mal des négociations qui doivent s'ouvrir au printemps prochain sur les carrières et les rémunérations.